

vembre, il n'a été acquitté que 2.776.000 kil. contre 4.900.000 kil.; en novembre 1860, et en décembre, il n'a été acquitté que 3.546.000 kil. contre 5.478.000 en décembre 1860, ce qui fait, pour deux mois seulement une réduction d'importation de 3.356.000 kil., preuve évidente du ralentissement du travail industriel. De plus, nos négociants ont réexporté une grande quantité de laines brutes, achetées en prévision des besoins de notre industrie, et il est fort heureux pour eux que les Etats-Unis aient eu l'emploi des laines communes, et notamment des laines de l'Algérie; sans ces débouchés, les pertes de nos négociants eussent été plus sérieuses encore qu'elles ne l'ont été.

Le triage et le peignage sont les premières préparations que subit la laine, et c'est par le plus ou moins d'activité de cette industrie que l'on peut juger de la marche de l'industrie lainière.

L'an dernier, les divers peignages mécaniques travaillaient avec une activité telle, que les principaux établissements ne chômaient ni jour ni nuit; il y avait toujours encombrement de laines, et la filature n'avait jamais la moindre avance de produits peignés, prêts à être mis en œuvre.

Cette année, non-seulement on ne travaille plus de nuit, mais la plupart des établissements travaillent d'une manière incomplète, et tous vont au jour le jour, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais devers eux le moindre approvisionnement. Si rien ne vient changer cette situation, il faut s'attendre à les voir chômer complètement.

Du reste, on appréciera la situation misérable du peignage mécanique, quand nous dirons que le prix de façon, qui était, il y a deux ans, de 80 à 90 cent. le kilogramme, est aujourd'hui de 40 cent., c'est-à-dire au niveau des prix les plus bas d'Angleterre; par suite de la réduction des heures de travail, on peut estimer que la production est réduite de 2/3, et on s'attend à une réduction prochaine plus grande encore.

La filature de laines longues et courtes comprend, à Tourcoing, la filature cardée, la filature mixte et la filature peignée.

Les établissements dans ces divers genres sont considérables et forment, pour notre ville, une spécialité toute particulière.

Tous ces divers genres sont en très-grande souffrance, et comme il s'agit de l'industrie la plus importante de Tourcoing, de celle qui occupe le plus de bras, nous devons entrer dans quelques développements.

Les filatures cardées et mixtes produisent les gros numéros pour bonneteries, passementeries, fabrication de tissus communs, comme molletons, tartanettes, petits draps, tapis grossiers; dans l'ensemble, s'est surtout pour les classes pauvres que sont faits les divers produits cardés et mixtes; eh bien! rien n'atteste plus la misère publique et les souffrances de la classe nécessiteuse que le ralentissement de ce genre de filature.

Tous nos établissements, et ils sont nombreux et très importants, ont diminué leurs heures de travail, tous ont une partie de leur matériel qui chôme, et nos filatures de laine cardée et mixte ne produisent plus qu'une bonne moitié de leurs quantités habituelles; la plupart des établissements, ceux du moins qui ne travaillent pas à façon, ont des encombrements de produits et toutes n'ont de travail assuré que pour quelques semaines. Si aucune amélioration ne survient dans la marche des affaires, on s'attend à un chômage presque complet.

Cette situation fâcheuse tient autant à la misère du temps qu'aux divers traites de commerce. Nous dirons cependant que la Belgique nous envoie des fils de laine cardée, et comme nous avons voulu nous rendre compte de cette importation inattendue, nous avons appris avec grand regret qu'elle tenait à la différence qui existe entre les salaires payés par les filateurs de Verviers et ceux payés par les

filateurs de Tourcoing. Ainsi, les soigneuses et les cardennes sont payées, en Belgique, à environ 80 cent. par jour, et à Tourcoing, les mêmes ouvrières reçoivent 1 fr. 75 cent. à 2 fr. par jour; et un bon fileur gagné à Verviers, 4 fr. 75 à 2 fr. par jour; un médiocre ouvrier gagné à Tourcoing, en cardé et en mixte, à fr. 4 à 4 fr. 50 cent.; les bons fileurs gagnent de 5 à 6 fr.

Cette différence énorme dans les salaires, jointe aux différences qui existent déjà dans le coût du charbon, des baines, etc., expliquent l'importation des produits de Verviers, et nous fait craindre des importations plus grandes, quand il y aura une reprise sérieuse d'affaires.

La filature de laine peignée au métier Mull-Jenny est très importante à Tourcoing, et elle y est aussi perfectionnée que possible. Les ouvriers sont très habiles et les produits justement renommés de cette industrie trouvaient un écoulement constant et facile sur notre place, sur Roubaix, Paris, Rouen et Sainte-Marie-aux-Mines.

Personne ne métrait en doute que cette industrie put aisément rivaliser avec les industries similaires des autres pays, et on se préoccupait peu des modifications introduites par les traites de commerce. Cette illusion est aujourd'hui pleinement dissipée et l'on est obligé de reconnaître que la situation déplorable de la filature de laine peignée est la conséquence du traité conclu avec l'Angleterre.

Ce traité a mis en vogue, pour des raisons que nous indiquerons plus loin, les tissus anglais, et nos fabricants de nouveautés étant obligés de suivre la mode dans ses caprices, ont dû produire des tissus analogues, employer des matières similaires.

Les tissus de nouveautés et même tissus courants, comme orléans de fabrication anglaise, sont tous produits avec des laines longues, luisantes, filées au *continou* et comme ce mode de filature est encore dans l'enfance parmi nous, comme il ne paraît pas devoir se développer en raison de l'insuffisance de la production, nos fabricants ont dû acheter en Angleterre une partie des laines filées dont ils ont besoin.

Il est à noter que les états de douane d'octobre et de novembre ne signalent en aucune façon les quantités de laines filées et introduites, et si ces quantités ne forment pas encore un chiffre considérable, cela tient à l'impossibilité où se trouvent les Anglais d'exécuter les ordres données.

Les filatures de Bradford marchent avec une grande activité, soit pour les fabricants de Roubaix, soit pour les fabricants de Bradford, qui ont des commandes pour la France, et cette activité si extraordinaire dans les temps calamiteux que nous traversons, contraste singulièrement avec le désarroi de nos filatures. Toutes indistinctement, qu'elles travaillent des laines moulées, des laines teintes ou des laines écruës, ont diminué leur production de plus d'un tiers et vont au jour le jour.

Le prix de façon est descendu aux limites les plus désastreuses qu'on ait jamais vues, et lorsque le fileur a payé la façon aux ouvriers, il ne lui reste rien pour les frais généraux, son loyer, son éclairage, etc.

C'est le désir, et le désir seul de faciliter à la classe ouvrière le passage de l'hiver, qui a pu porter nos industriels à faire tous ces sacrifices; mais ces sacrifices ont un terme, et déjà le travail du soir est arrêté dans beaucoup d'établissements. Partout il y a un certain nombre de métiers arrêtés, et si aucune amélioration ne survient, nous ne tarderons pas à avoir un chômage aussi étendu que nous l'avons eu en 1847 et en 1848.

Cette souffrance de la filature de laine peignée est bien évidemment le résultat du traité de commerce avec l'Angleterre, puisque cette industrie subit et la concurrence des fils de laine introduits en France et la concurrence des tissus mélangés, il est aujourd'hui à regretter que le taux de la

protection ait été réduit aux dernières limites. Ce taux ne dépassa point 5 0/0, pour la plupart des laines filées.

La fabrication des tissus de laine pure, de laine et de coton, unis, brochés et à carreaux est aussi dans un état de souffrance déplorable. Tout le monde attendait avec anxiété la date du 1^{er} octobre, assignée comme l'époque fatale de l'introduction des tissus anglais. Dans les mois qui ont précédé cette date mémorable la vente a été générale, et comme c'était le moment de la vente des laines pour la consommation de l'hiver, nos fabricants ont vu la marchandise s'accumuler dans les magasins et ont dû en chasser leur fabrication.

Au 1^{er} octobre, les tissus anglais ont été mis en vente dans les magasins de Paris, et nous devons le dire à la honte de notre patriotisme, les Anglais ont trouvé dans les chefs des plus importants maisons de la capitale un concours empressé, une préférence hautement affichée et des efforts de publicité qui ont blessé tout le monde.

Dès cette époque nous avons eu dans nos deux villes, de Roubaix et de Tourcoing, une mévente presque complète, et s'il n'était resté quelques acheteurs de la province fidèles à leurs anciennes habitudes, nous aurions pu fermer nos fabriques.

Dans cette situation et le négociant parisien abusant ainsi de l'influence prépondérante qu'il exerce même sur les caprices de la mode en faisant adopter ses tissus anglais, nos fabricants français ont dû envoyer, et dès le mois d'octobre ils ont renvoyé plus de la moitié de leurs ouvriers tisserands.

Cette suppression a surtout porté sur les ateliers de tissage établis dans les environs de Cambrai, de Saint-Quentin et jusqu'en Picardie. Ce que sont devenus ces milliers de tisserands qui faisaient vivre et travailler l'industrie roubaissienne, c'est ce que nous ne pouvons dire; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que malgré la bonne volonté des fabricants, désireux de maintenir le travail des ouvriers tisserands de nos environs, il y a des souffrances inouïes dans beaucoup de nos communes rurales.

Les petites épargnes faites dans les mois de prospérité se dissipent tous les jours; les salaires, considérablement réduits, sont insuffisants pour permettre de vivre au milieu du renchérissement général des matières alimentaires, et la misère devient de plus en plus générale. Le nombre des ouvriers tisserands inoccupés n'est pas encore considérable, en raison de la préférence que les fabricants ont donnée aux tisserands de l'arrondissement de Lille; mais ce nombre s'accroît infailliblement pour peu que la mévente continue.

Telle est la situation du tissage dans tous les genres : molletons, lainages, tissus mélangés, nouveautés; et tandis que nous avons cette stagnation d'affaires à l'époque de l'année où d'habitude l'activité est générale dans toutes nos fabriques, nous avons à constater qu'à Bradford tous les principaux établissements, grâce aux nombreuses commandes venues de France, non-seulement marchent en plein, mais encore ont leur travail assuré jusqu'au printemps.

Les états de douane sont d'accord avec nos renseignements commerciaux, puisqu'ils constatent que dans les trois mois d'octobre à décembre, il a été acquitté pour plus de 13.000.000 de fr. de tissus de laine et laine mélangée, et la presque totalité de ses tissus sont des tissus similaires aux produits de Roubaix et de Tourcoing.

Nos fabricants, demoralisés d'abord par cette avalanche de tissus étrangers et par la défection des principaux négociants, portant même en Angleterre leurs inspirations et leurs conseils dans la fabrication des tissus-nouveautés, font tous leurs efforts pour réagir contre la fâcheuse situation qui leur est faite.

Puisque la mode voulait des tissus anglais, il se sont mis à les imiter, à les modifier, et quelques-uns l'ont fait avec succès.

Malheureusement ils sont obligés, pour avoir une limitation, aussi complète que possible, d'acheter en Angleterre leurs matières filées; et s'il en résulte un peu plus de *main-d'œuvre* pour le tissage, les industries dites préparatoires, comme le peignage et la filature, en souffrent d'une façon déplorable.

INDUSTRIE LAINIÈRE.

La ville de Lille étant le principal centre de l'industrie lainière du département, la Chambre de commerce du chef-lieu étant mieux placée que nous pour exposer la situation de cette industrie, nous n'en dirons que quelques mots.

Les diverses filatures de lin établies à Tourcoing, et les nombreux tissages situés dans les communes de Roncq et d'Halluin n'ont pas chômé jusqu'à ce jour, bien qu'il y ait accumulation de produits chez un grand nombre de filateurs et de fabricants. L'industrie lainière était faiblement protégée avant les derniers traités; elle l'est encore moins depuis six mois, et il en résulte un état plus précaire encore.

Les états de douane prouvent que les tissus de lin introduits en France pendant les douze mois de l'année 1861, se sont élevés à 21.764 quintaux métriques. Ils n'avaient été que de 14.000 dans l'époque correspondante de 1860, et 10.000 en 1859. Ces chiffres donnent la mesure des importations que nous avons à craindre.

RÉSUMÉ.

Nous venons d'exposer, M. le ministre, la situation particulière de chacune des trois grandes industries de notre circonscription et de constater combien elles sont frappées par l'application de ce que vous appelez les réformes économiques. Ce sont nos localités qui sont les plus atteintes par l'introduction des produits anglais et belges, et l'on ne peut se faire une idée du chiffre des importations d'après les états de douane; publiés en France; puisque la nomenclature en est incomplète; mais nous croyons ce chiffre d'importance énorme, et en ce point, nous sommes d'accord avec les circulaires anglaises.

Nous connaissons des affaires considérables qui ont été traitées avec l'Angleterre en laines filées, en poils de chèvre, à tel point que les filatures anglaises, après avoir augmenté leurs prix, ne peuvent plus accepter d'ordres, si ce n'est pour des époques reculées. Il en est de même pour les tissus mélangés, leur importation en France n'est pas plus considérable, parce que l'Angleterre n'a pas été en mesure d'en fournir une quantité plus grande.

Il en est de même des laines filées de Verviers (Belgique), où l'on n'a pu accepter les divers ordres donnés par la France.

Notre position manufacturière peut donc se résumer en ces termes: Jamais nos importations n'ont été plus accablantes. L'industrie française, privée de ses débouchés habituels, écrasée par la concurrence étrangère, éprouve les commences d'une crise plus violente que toutes celles que nous avons éprouvées à chacune de nos révolutions politiques. Si, au moins, il y avait à un état de choses aussi calamiteux une compensation quelconque favorisant d'autres départements de l'Empire, il devrait en être tenu compte; mais non, le Midi, qui a applaudi aux traités avec l'Angleterre, exporte moins de vin et reçoit des alcools d'un pays où il comptait en envoyer.

Lyon qui, seule entre toutes les cités manufacturières de France, a vu avec satisfaction la révolution économique, éprouve ce résultat inattendu: c'est que les exportations de soieries diminuent et que les importations augmentent. (Voir les chiffres cités par le *Daily News*.) En un mot, les traités avec l'Angleterre et la Belgique ont déjà fait un pas immense, sans réaliser aucune des espérances qu'en attendaient certains économistes.

La conséquence la plus malheureuse de ces traités, nous ne devons pas le dissimuler, c'est l'abaissement des salaires; et déjà cette triste conséquence s'est produite pour beaucoup de tisserands. Les ouvriers de Lille ont aussi éprouvé une réduction.

Cette nécessité était pourtant bien facile à prévoir: au lieu de mettre des droits protecteurs de 25 à 30 0/0 à la valeur, ainsi que le permettait le texte des premiers traités, on a stipulé pour les tissus qu'une proportion de 15 0/0 à la valeur; et nous pouvons affirmer que, dans la pratique, par suite des fraudes employées dans les déclarations, cette protection n'atteint pas 10 0/0. De là, la nécessité d'abaisser le salaire des tisserands.

Cet amoindrissement des salaires ne tardera pas à frapper les ouvriers des autres industries, et c'est ainsi que notre classe laborieuse éprouvera une misère à laquelle elle n'est pas habituée, et qu'elle ne mérite certes pas.

Heureuse encore si le travail ne lui manque pas, ce qui n'est que trop à craindre.

Dans six mois, lorsque nous ferons le rapport semestriel du premier juillet, nous pourrions plutôt nous prononcer sur les conséquences de la lutte aujourd'hui engagée entre notre industrie et les industries rivales. Nous ajournons à cette époque l'expression de notre jugement; nous craignons, en disant aujourd'hui toute notre pensée, de passer pour des alarmistes.

Nous répondrons, en terminant, monsieur le ministre, au désir que vous manifestez d'être mis au courant des besoins qui pourraient se révéler, afin de prendre des mesures pour leur donner satisfaction.

Comme nous sommes liés par des traités qui ont encore huit ans de durée, nous n'avons à formuler aucune opinion sur les traités en eux-mêmes, mais nous pouvons dire quelques mots sur l'application.

Les droits sur les tissus étant à la valeur, il est indispensable que l'administration des douanes s'entoure de toutes les lumières nécessaires afin que les déclarations soient exactes et que par la fraude, on n'ait une part des droits déjà bien faibles. Il n'y a rien d'aussi difficile que l'appréciation d'un tissu dit nouveauté; les gens du métier s'y trompent facilement, et nous ne sommes pas surpris d'apprendre que les déclarations sont faites au-dessous des valeurs réelles.

Les Anglais affectent à ce sujet une confiance téméraire et se chargent même de prendre la responsabilité des déclarations. Lorsque les acheteurs manifestent des appréhensions; ils trouvent, du reste, dans leurs conseils, des appuis énergiques et souvent écoutés.

Il est regrettable qu'on ait ouvert autant de bureaux à l'importation des produits manufacturés, on aurait mieux protégé l'industrie française en concentrant dans quelques grands bureaux l'appréciation des produits à la valeur, et en y attachant quelques manufacturiers expérimentés, qui auraient ainsi empêché la fraude de s'effectuer.

Nous recommandons cette observation à Votre Excellence; les droits étant fixés à un taux très-bas, il est bien juste qu'on ne les amoindrisse pas encore dans l'application. Nous demandons à ce que le service des douanes n'admette point au droit des *toiles écruës* des toiles qui ont déjà un commencement de blanchiment; des types plus ou moins exacts, et se modifiant par l'action de l'air, ne sauraient empêcher d'exécuter les traités, et le droit pour *toiles écruës* ne saurait être appliqué à des *toiles crémées* par des agents chimiques. Nous vous demandons enfin, puisqu'il est encore question de nouveaux traités, de ne pas aggraver une situation déjà désastreuse.

En dernier lieu, monsieur le Ministre, nous vous demandons d'agir auprès de votre collègue des finances, afin que les états de douane soient complets et nous mettent à même de mieux apprécier les

qu'il y a tant de force dans ces petits doigts-là ? Elle s'attendait à un compliment sur la jolie main de sa fille; mais le comte, qui trouvait cette main trop sèche et assez mal formée, était trop sincère pour parler contre sa pensée.

Où, madame, dit-il simplement, M^{lle} Laure joue, en vérité, avec une vigueur extraordinaire pour une jeune personne.

— C'est qu'elle a tant de goût pour la musique! reprit la mère idolâtre, sans comprendre que les paroles d'Edmond étaient loin de constituer un éloge. Je suis si heureuse de la voir trouver des jouissances dans la culture des arts! Les arts élèvent le cœur, agrandissent l'horizon de la pensée. Quand elle chante, qu'elle joue ou qu'elle peint, on a une peine infinie à l'arracher à cette douce occupation, et les fêtes les plus brillantes ne lui procurent pas la moitié du plaisir qu'elle goûte à son chevalet ou à son piano.

Et, tout en débitant ces belles phrases, étudiées sans doute dans quelque ouvrage nouveau, elle contemplait sa fille d'un air sentimental qui jurait avec sa grosse figure, rouge comme une pivoine épanouie. Le comte ne pouvait s'empêcher de sourire en l'écoutant et de se rappeler combien de fois déjà il avait vu Laure près de s'endormir le pinceau à la main, ou abandonnant l'air ou le morceau commencés pour courir à ses chiffons, seule préoccupation réelle de son existence.

Prenant ce sourire pour une marque d'approbation, M^{lle} d'Avigny continua d'un ton pénétré :

— Mais ses talents ne sont rien en comparaison de son cœur. Il faut vivre avec elle pour avoir une idée de sa bonté, de sa sensibilité, de ses aimables prévenances

pour ceux qui l'entourent. O ma Laure! tu fais le bonheur de tes parents, et la pauvre mère ne peut songer sans frémir au moment où tu l'abandonneras pour suivre un mari! Heureux, mon cher comte, mille fois heureux le mortel qui possèdera un jour ce trésor !

Pour le coup, Edmond eut une peine infinie à ne pas éclater de rire. Il se contenta cependant, et, pour se dispenser de répondre, il feignit d'écouter avec attention un duo chanté par deux jeunes sœurs, Louise et Adèle de Milna.

Les danses s'organisèrent ensuite. Edmond s'empressa d'inviter Laure pour le premier quadrille.

Il est déjà promis, répondit-elle d'un air triomphant.

— Je le regrette d'autant plus, mademoiselle, que je ne danserai pas autre chose. Mon père est fatigué, il desire se retirer de bonne heure, et vous savez que j'ai l'habitude de l'accompagner.

La crainte de ne pas danser avec le comte fit tout de suite changer de ton à l'orgueilleuse Laure.

Mais, dit-elle gracieusement, on commence par une valse; je vous l'avais réservée.

Oubliez-vous, mademoiselle, que je ne valse jamais?... Peut-être consentirez-vous, du reste, à remplacer cette danse par une promenade ?

— Non, j'aime mieux valser. Voulez-vous être mon danseur, M. Emery ?

Elle n'avait pas prononcé ces mots que déjà elle s'en repentait. Mais il était trop tard; Edmond la salua d'un air impassible, et invita pour le quadrille Louise de Milna, douce et modeste jeune fille dont le sourire candide rappelait celui d'Alice.

En rentrant chez lui après cette soirée, le comte se disait en soupirant : « Non, je n'aurai jamais le courage d'épouser M^{lle} d'Avigny ! »

CHAPITRE V.

Depuis qu'Alice connaissait l'histoire de son père, elle fuyait les occasions de rencontrer le comte de Rochebrune; car les regards d'Edmond et certaines petites allusions d'Eugénie lui avaient appris qu'elle en était aimée autant qu'elle l'aimait. Cependant le hasard les réunissait parfois, et alors elle se dérobait le plus possible aux empressements du jeune homme. Surprise de cette conduite, M^{lle} d'Orange avait tendrement interrogé son amie, et Alice, avec l'autorisation de sa mère, lui avait tout avoué.

— Eh bien, s'était écriée la vicomtesse en l'embrassant, qu'importe une faute dont tu es innocente! Est-ce à toi de souffrir des torts de ton père ?

— Le monde ne pense pas comme toi, Eugénie; il me ferait un crimé de mon origine.

— Mais le comte Edmond voit les choses de plus haut; sois sûre que son estime pour ta mère et pour toi n'en serait pas diminuée.

— Crois-tu ?

— J'en suis convaincue.

— Oh! cette assurance me fait du bien; mais son père, mais le vieux marquis, ne m'as-tu pas dit toi-même qu'il est d'une rigidité excessive en ces matières ?

— Oui, il pousse à l'extrême la délicatesse et le scrupule sur tout ce qui tient à

l'honneur. Cependant, tes vertus, mon Alice...

— Ne lui ferait pas oublier qu'il y a une tache à mon nom. D'ailleurs, à quoi bon nous occuper de cela ? Le comte de Rochebrune ne descendra jamais jusqu'à une pauvre fille de naissance obscure et qui vit de son travail.

— La naissance de Laure n'est pas supérieure à la tienne. Quant au travail, c'est un titre de plus aux yeux de tout homme raisonnable.

— Tu vois donc bien que j'ai raison de fuir le comte; car s'il est vrai que...

Elle s'interrompit en rougissant.

— Qu'il l'aime, n'est-ce pas ? Eh bien, achève.

— Il pourrait contrarier les vœux du marquis, et je ne me reprocherais toute ma vie d'avoir troublé cette union parfaite qui régnait entre le père et le fils.

— Te reprocherais-tu moins de faire le malheur d'Edmond ? Lui laisser épouser Laure, c'est le rendre malheureux; elle ne saura jamais le comprendre ni mériter son amour.

— Oh! je l'en conjure, si tu m'aimes, pas d'arguments pareils! Je n'aurais pas la force d'y résister. N'embrasse pas ma résolution; mon devoir est d'y rester fidèle: accepter les soins du comte, c'est le tromper; et tu ne veux pourtant pas, mon Eugénie, me mettre dans la nécessité de lui dire tout et d'exposer à son mépris le nom de mon pauvre père ?

— Loin de moi de te faire manquer aux devoirs de la piété filiale... Je dirai donc au comte, s'il m'interroge encore sur tes sentiments...

— Dis-lui que j'ai la ferme intention de consacrer à ma mère toute mon existence.

— Puis-je au moins lui donner un mot de consolation, lui faire entendre que tu n'es pas indifférente à son amour ?

— Avant de répondre, Alice hésita quelques instants. La lutte qu'elle soutenait avec elle-même se trahissait dans la pâleur de ses joues et dans le tremblement de ses lèvres. Enfin le devoir l'emporta sur le cœur; elle répliqua d'une voix à demi étouffée par les larmes :

— Non... qu'il ignore tout; il épousera Laure avec moins de regret, et je n'aurai pas de reproche à me faire, si j'apprends quelque jour qu'elle n'a pas conquis toute son affection.

— Que tu es bonne et généreuse, pauvre petite sœur ! s'écria Eugénie en l'embrassant avec effusion.

Pendant ce temps, un dialogue d'un tout autre genre se tenait entre M^{lle} d'Avigny et un personnage à la taille courte et ramassée, quoique maigre, au visage vulgaire, aux yeux gris et perçants, au sourire plein d'astuce et de bassesse.

C'était cet employé de la maison d'Avigny que M^{lle} Norbert nous a dépeint si vivement et si perfide. Il s'était fixé à Paris en même temps que l'ancien industriel, et il y vivait aux dépens de tout le monde, puisant à toutes les sources, se faisant inviter à toutes les tables, et payant les amphitryons en histoires scandaleuses et en méchancetés contre les absents. On le méprisait, mais on rit de ses bons mots, et l'on n'osait rien lui refuser, de crainte d'être en butte à ses médisances et même à ses calomnies.

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(La suite au prochain numéro.)